

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'osha. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises	CLASSEMENT DES RISQUES HMIS			
	SANTÉ	1	0 = NÉGLIGEABLE	3 = ÉLÈVE
SAFETEC OF AMERICA	INFLAMMABILITÉ	3	1 = FAIBLE	4 = EXTRÊME
	RÉACTIVITÉ	0	2 = MODÉRÉ	

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)		Page 1 de 3
p.a.w.s Serviette antimicrobienne personnelle		
NOM DU FABRICANT Safetec of America, Inc.	N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures) (800) 255-3924	
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 887 Kensington Ave.	N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS (716) 895-1822	
(VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL) Buffalo, NY 14215	DATE DE PRÉPARATION:	le 1 ^{er} mai 2014
	REMPLACE LA FICHE DU:	le 1 ^{er} juillet 2013

SECTION 2 - RISQUES POUR LA SANTÉ

VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION
CONTACT AVEC LA PEAU: Non irritation basé sur des essais.
INHALATION: L'inhalation intentionnelle excessive peut causer des effets d'irritation de région respiratoire et de système nerveux central. (Mal de tête, vertige)
CONTACT AVEC LES YEUX: Ce produit pourrait causer l'irritation.
INGESTION: Pas moyens normaux d'exposition. Peut être causé détresse d'estomac, la nausée ou le vomissement.
LES EFFETS AIGUS: Possibles sont une irriation et un malaise.
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: L'exposition prolongée peut aggraver des troubles cutanés, oculaires ou respiratoires existants.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

COMPOSANTS DANGEREUX (DÉNOMINATION CHIMIQUE; NOM(S) COURANT(S))	N° CAS	% (poids) (FACULTATIF)	OSHA PEL/STEL	ACGIH TLV/TWA/STEL
			PPM	MG/M ³
Alcool éthylique	64-17-5	65,9	1000 (PEL)	1000 (TLV)

Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3^e titre de la *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS
La peau: Discontinuez l'utilisation si l'irritation et la rougeur se développent. Si la condition persiste pendant plus de 72 heures, consultez un médecin.
Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux besoin.
Les yeux: Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si présent, enlevez les verres de contact après 5 minutes et continuez de rincer des yeux. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
Ingestion: NE PAS provoquer le vomissement. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Le vomissement ne peut être provoqué que sous la supervision d'un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air le composant ayant le point d'éclair le plus bas)		
27,2°C/81°F (vase ouvert Tag)		LEL: 3,3	UEL: 19
MÉTHODES D'EXTINCTION	Poudre chimique, mousse anti-alcool ou tout usage, CO ₂		
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants et structures exposés au feu. Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les émanations; la réinflammation est possible.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	Matériau inflammable. L'incendie peut dégager des gaz toxiques (tels que le monoxyde de carbone et le formaldéhyde). Les vapeurs concentrées peuvent être inflammables.		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)		Page 2 de 3
p.a.w.s Serviette antimicrobienne personnelle		Date: le 1 ^{er} mai 2014
SECTION 6 - MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE		
ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT		
ÉLIMINER TOUTE SOURCE D'ALLUMAGE. Les petits déversements peuvent être nettoyés à grande eau. Les déversements plus importants devraient être ramassés et éliminés.		
SECTION 7 - LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE		
PRÉCAUTIONS À PRENDRE LOS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE		
La manutention: Tenir le(s) contenant(s) bien fermé(s) lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter d'inhaler les fortes concentrations de vapeurs. Conserver dans un endroit frais et sec loin des sources possibles d'allumage. Garder ce produit et tout autre produit chimique hors de la portée des enfants.		
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE		
PROTECTION RESPIRATOIRE	VENTILATION	VENTILATION LOCALE: Requise VENTILATION MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Oui
Quand le directive d'exposition peuvent être dépassés, employez un respirateur approuvé de NIOSH.		
GANTS PROTECTEURS	PROTECTION OCULAIRE	
Normalement aucune requise.	Aucune requise, en règle générale. Évitez le contact avec les yeux.	
AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	PRACTIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE	
Normalement aucune requise.	Prendre des habitudes de travail sécuritaires. Utiliser conformément aux directives figurant sur l'étiquette. Ne mangez pas ou ne buvez pas en employant ce produit.	
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES		
POINT D'ÉBULLITION	DENSITÉ APPARENTÉ	
78,7°C / 173,8°F	0,886	
PRESSIION DE VAPEUR (mm Hg)	POINTE DE FUSION	
Aucunes donnés	Non applicable	
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	pH(solution 1%)	
1,59 (ALC.)	6-8	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1)	
Moderate	1,7 (ALC.)	
APPEARANCE ET ODEUR	% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS)	
Liquide clair	>99	
SECTION 8 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
STABILITÉ	INSTABLE:	CONDITIONS À ÉVITER
	STABLE: XXX	Températures extrêmes; sources d'allumage.
PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER)		
Oxydants forts, acides forts, caustiques.		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX		
Peut inclure mais ne pa être limité aux oxydes du carbone		
POLYMÉRISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE:		CONDITIONS À ÉVITER
NE SE PRODUIT PAS XXX		Températures extrêmes; sources d'allumage.
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE		
Analyse des composants - LC50: Non applicable		
Analyse des composants - LD50: Non applicable		
Effets de l'exosition aigue: L'irritation et d'inconfort possible.		
Sensibilisation: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
Effets Chroniques: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
Cancérogénicité: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
Mutagène: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
Tératogénicité: Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.		
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES		
Analyse des composants - LC50: Non applicable		
Analyse des composants - LD50: Non applicable		
Écotoxicité: Non applicable		
Effets sur l'environnement: Non applicable		
Toxicité aquatique: Non applicable		
Persistance/Dégradabilité: Non applicable		
Bioaccumulation /Accumulation: Non applicable		
Coefficient de partage: Non applicable		
Mobilité dans l'environnement: Non applicable		
Informations sur le sort chimique: Non applicable		
Autres effets indésirables: Non applicable		
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION		
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS		

Se débarrasser du produit conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme <<40 CFR Protection of Environment Parts 260-299>> où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.

Déchets des résidus/Produits non utilisés: Non applicable

Emballages souillés: Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)

Page 3 de 3

p.a.w.s Serviette antimicrobienne personnelleDate: le 1^{er} mai 2014**SECTION 14 - INFORMATIONS DE TRANSPORT**

NOM D'EXPÉDITION:	Solides contenant du liquide inflammable, n.s.a (Ethanol)	
CLASSE DE RISQUE/GROUP D'EMBALLAGE:	4.1/II IATA (non canister)	Des dispositions spéciales A46
IDENTIFICATION NUMBER:	UN3175 US DOT (non canister)	Des dispositions spéciales 47

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian réglementation fédérale: Non applicable

États-Unis réglementation fédérale: Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les composants sont sur la liste EPA TSCA de l'inventaire Américain.

La sécurité et administration de la santé (OSHA)

29 CFR 1910.1200 les produits chimiques dangereux: Oui

CERCLA (Superfund) quantité à déclarer: Non applicable

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA): Non applicable

Loi sur l'air pur/Clean Air Act (CAA): Non applicable

Loi de l'eau propre/Clean Water Act (CWA): Non applicable

Loi de l'eau potable/Safe Drinking Water Act (SDWA): Non applicable

Agence de lutte contre la drogue/Drug Enforcement Agency (DEA): Non applicable

Administration des aliments et drogues/Food and Drug Administration (FDA): Non applicable

Classification SIMDUT/WHMIS classification: Non applicable

Réglementations étatiques: Non applicable

Nom de l'inventaire: Non applicable

SECTION 16 - D'AUTRES INFORMATIONS

L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, son exactitude n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'archeteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.